

Giromagny

Le prix de l'eau va augmenter en 2026

Lors de sa dernière assemblée, le comité syndical intercommunal des eaux a acté la hausse du prix du mètre cube d'eau potable. Une mauvaise nouvelle pour les consommateurs qui sont en général mis à contribution chaque début d'année. Après l'annonce récente de l'augmentation de la redevance d'enlèvement des



Le mètre cube d'eau facturé par le syndicat passe à 2,61 € au 1er janvier 2026, différentes taxes incluses.

ordures ménagères de 6,5 % au 1er janvier (notre édition du 18 décembre), c'est celle de l'eau qui vient d'être votée à l'unanimité, plus modeste, mais tout de même de 1,5 % du mètre cube avec une hausse de la part fixe de plus de 2 €, celle-ci passant de 44,31 € à 46,42 € TTC. L'augmentation de la taxe d'assainissement n'est pas encore connue.

Mauvais payeurs ou en situation difficile ?

Les factures non recouvrées entre 2010 et 2025 représentent 189 553 € de manque à gagner pour le syndicat des eaux.

La mise en place de relances et mises en garde porte ses fruits et a permis de régulariser un certain nombre de situations, mais sur les cinq dernières années, 159 000 € restent impayés.

Le président va renforcer l'action de relance et les huissiers seront saisis si besoin.

Lachapelle-sous-Rougemont • Passage d'un convoi exceptionnel ce lundi 22 décembre

Un convoi exceptionnel de GE Energy va partir lundi 22 décembre à 9 h de Belfort en direction du port de Neuf-Brisach. Le passage du convoi est prévu en milieu de journée dans le village de Lachapelle-sous-Rougemont. Des perturbations sont à prévoir en fonction de l'avancement du convoi, informeront les services de la mairie de Lachapelle-sous-Rougemont.

Saint-Germain-le-Châtelet
Les contes de Messa Saltzmann font mouche

Chaux

Pêche: les lourdeurs ad accrochées à l'hameçon



Les pêches électriques permettent de contrôler les réservoirs des ruisseaux pépinières. Photo d'illustration André L

Réunis en assemblée générale, les membres de l'APPMA ont fait le point sur une année riche en actions, marquée par l'engagement sans faille des bénévoles, mais aussi par des contraintes administratives croissantes et une baisse du nombre de permis. Entre préservation des cours d'eau, animations et inquiétudes pour l'avenir, l'association poursuit son combat pour une pêche de qualité.

Réunis samedi en assemblée générale les membres de l'APPMA ont dressé le bilan de l'année écoulée et défini le programme de travaux et manifestations envisagés. Les lourdeurs administratives arrivent à saper le moral des bénévoles qui donnent sans compter pour entretenir les cours d'eau et un cheptel piscicole de qualité.

Député, vice-président du conseil départemental et maire ont écouté avec attention les

responsables de l'association rappeler les activités de l'année écoulée. Selon le rapport moral présenté par le président Pascal Meyer, l'association a encore été sur tous les fronts tant en activités piscicoles qu'en manifestations diverses permettant de faire rentrer les nécessaires subsides dans la caisse.

Entre engagement bénévole et contraintes réglementaires, une passion mise à l'épreuve

Un bémol s'inscrit au tableau : une baisse du nombre de permis. 61 cette année contre 72 en 2024. L'accès d'amateurs de truites aux lots de pêche détenus par cette association privée demeure assez de plusieurs conditions. « Les pêcheurs extérieurs à la commune sont admis sous réserve qu'ils s'impliquent un minimum dans la vie de l'association. Le comité déplore manque d'implication dans